



CERTIFICATION PROFESSIONNELLE PAR ALTERNANCE

Assistant De Vie Dépendance

Certification professionnelle – RNCP37715

COMPÉTENCES VISÉES

Par ses interventions, l'assistant de vie à domicile vise à

- Participer au projet personnalisé des personnes en situation de dépendance
- Acquérir les gestes techniques dans l'aide à la toilette, les manutentions et les premiers secours
- Préserver l'autonomie d'une personne en situation de dépendance
- S'adapter aux besoins des personnes accompagnées
- Jouer un rôle pivot dans le maintien des liens sociaux
- Intégrer l'utilisation du numérique, de la domotique.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Âgé au minimum de 18 ans
- Participer à une réunion d'information collective.
- Entretien individuel.

PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeurs d'emploi.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

• 467 H en centre de formation
• 140 heures en entreprise
• Semaines de 35 h
• Session d'octobre à mars
• Lieu : MFR Chevanceaux Services – annexe de Jonzac





MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
CHEVANCEAUX
—SERVICES—

iperia

Université Du Domicile

Particuliers Employeurs & Emplois à Domicile
UN SECTEUR QUI COMpte

REpublique FRANçaise
Centre National
Qualité Formation

Greta
Portes-Charentes
Votre partenaire formation

la Charente Maritime

Nouvelle-Aquitaine

France Travail

f&h
FORMATEUR & HABILEUR
MFR SERVICES CHEVANCEAUX
Juli. 2024 - Juli. 2026

MFR CHEVANCEAUX SERVICES

Assistant de Vie Dépendance

CONTENU (référentiel 2023)

La certification s'articule autour de Blocs de compétences :

Bloc 1— Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs : 56 h

Bloc 2— Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur : 42 h

Bloc 3 — Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables : 42 h

Bloc 8 — Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap : 56 h

Bloc 9 : Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap : 49 h

Bloc 10 : Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap : 35 h

Bloc 11 : Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap : 42 h

Spécificité de la formation

- **Certification professionnelle Ipéria**
- **Accessible par la VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience).
- Possibilité de validation par blocs de compétences (parcours partiel)
- Certification : évaluation en cours de formation et épreuve finale
- Certificateur : Ipéria

Méthode pédagogique

- Construction de parcours individualisé
- Accompagnement personnalisé
- Suivi durant les périodes d'application en entreprise
- Accompagnement à la certification

TARIF

Formation financée par la Région dans le cadre du marché d'Habilitation de Service Public

Evaluation de la formation

- **Épreuves en cours de formation**
- **Entretien final**

Démarche et contact

Pour tous renseignements :

- Contact avec le référent du GRETA de Pons
- Site internet de la MFR CHEVANCEAUX SERVICES
- Portes-ouvertes
- Réunion d'information collective

